

DEPARTEMENT DE L'AIN

MAIRIE DE DAGNEUX

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Nombres de membres : 13

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE
à DIX HUIT HEURES

Afférents au C.A : 13

En exercice : 13

Qui ont pris part à la
délibération : 11

SEANCE DU 01 OCTOBRE 2024

n° 55 Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe PEGUET

**PRESENT (E)S : MESDAMES BERNARD, SAUVEYRE, SEIGNER, GUERIN, DEBARRE GRAIZELY,
VIRET
MESSIEURS PEGUET, VIGNE, CHEVALIER, TRONCHON, SIMPLEX**

ABSENTE : MADAME STEVENON

EXCUSÉE : MADAME RICHARD

OBJET : ÉLECTION DU REPRÉSENTANT CNAS

VU l'article L.2121-33 du CGCT

CONSIDERANT que le CCAS doit être représenté au sein d'organisme extérieur ;

CONSIDERANT que l'adhésion du CCAS au Comité National d'Action Social, CNAS ;

CONSIDERANT que le CCAS doit désigner un délégué représentant élu ;

Le Conseil d'Administration à l'unanimité.

Désigne le délégué au CNAS :

-Monsieur Jean-Marc VIGNE

Ainsi fait et délibéré, en Mairie,
Les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
001-260101530-20241021-DCA55-DE
Date de télétransmission : 21/10/2024
Date de réception préfecture : 21/10/2024

Monsieur le Président,
Jean-Christophe PEGUET

Publication faite le : 6 novembre 2024

